

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE LA BATIE-NEUVE
DEPARTEMENT DES HAUTES-ALPES
SEANCE DU 29 DECEMBRE 2008

L'an deux mille huit, le vingt neuf décembre à 19 heures, le Conseil Municipal de la BATIE-NEUVE, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur le Maire – Joël BONNAFFOUX.

Membres en exercices : 19

Date de convocation : 24/12/08

Membres présents : 17

Membres ayant donné pouvoir :

Membres absents : 2

Présents : BONNAFFOUX Joël, ACHARD Liliane, BAILLE Juliette, BOISSET Benjamin, BONNET Jean-Pierre, BREARD Jean-Philippe, COLLETTE Paul, DE SANTINI Alain, DORE Maxime, DROUOT Emeric, DUBOS Alain, GOYET Alain, SARRAZIN Sylvie, SEIMANDO Mylène, SPOZIO Christine, VALLANTIN Bernard, ZANNA Philippe.

A été élue secrétaire de séance : SEIMANDO Mylène.

Le compte rendu du précédent conseil sera validé lors du prochain conseil.

Monsieur le Maire commence la séance par la présentation du rapport d'activité de l'année de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Avance. Ce document fait le point sur toutes les activités de la CCVA.

Joël Bonnaffoux donne la parole à Jean-Pierre Bonnet pour ce qui concerne les travaux.

- Le déménagement du bureau de la directrice est effectif. Les travaux de réhabilitation (décalés suite aux chutes de neige) de la toiture des anciens garages dans les prochains jours, plus abris pour vélos et motos des particuliers. En ce qui concerne le bâtiment de la cantine garderie la réception des travaux sera effective à la mi-janvier
- Les travaux d'entretien de la « Sapinette » ont été réalisés conjointement avec l'entreprise LRS et une entreprise spécialisée dans l'abatage d'arbres dangereux. De même le sentier le long du canal au niveau des Amouriers a été nettoyé, une première étape de remise en état de ces sentiers qui parcourent la commune.
- Pour la chapelle St Pancrace, les travaux de crépis et de lasure des boiseries extérieurs seront réalisés au printemps, le nouveau devrait permettre de réhabiliter le mur extérieur (crépi). Un nouveau portail sera installé prochainement
- Station d'épuration point sur le dossier : deux visites sur place avec le géomètre et les riverains a permis à déterminer le bornage du terrain. L'étude des sols pourra se poursuivre en début d'année. De plus le refus récent (décembre 2008) par la SNCF

d'utiliser leur ouvrage nous oblige à un fonçage sous la voie ferrée pour passer les réseaux en provenance de l'ancienne station. Le C.G. nous a accordé une subvention, le total des 3 financeurs est de 70% sur le montant des travaux de départ (1M100)

- Autres dossiers dans le cadre de la sécurité : les panneaux de signalisation routière seront mis en place au début du mois de janvier (retardé suite à la neige). Le groupe de travail sur le Plan Communal de Sauvegarde : inventaire des risques sur la commune et leur degré a été effectué à partir du PPR, la prochaine étape est l'inventaire des locaux et matériels disponibles sur la commune (courrier en cours)
- Les opérations de déneigement se sont déroulés globalement dans de bonnes conditions – le régime d'astreinte à fonctionner depuis début décembre. Durant 3 jours une équipe de 5 personnes a travaillé de 3h du matin à 20h le soir. Sans oublier le nettoyage pendant 3 jours la semaine suivante.
- Dossier de 2009 : travaux importants => réseau pluvial des Brès – protection des captages – mise en œuvre du nouveau cimetière – façade du bâtiment « LA Poste » - implantation du plateau multi sport et aire de jeux pour les enfants – travaux de voirie à déterminer – bâtiment pour le tennis et pétanque (prolongement boules lyonnaises)
- La visite avec le SIE – EDF et bureau d'études sur le site du quartier des Oddouls pour le renforcement du réseau a permis au premier diagnostic : renforcement par EDF de la puissance du poste. Poursuite de l'étude pour un travail en commun entre la commune et le SIE pour un enfouissement des réseaux (alimentation en eau potable du quartier – borne incendie etc.)

Sylvie Sarrazin demande quand les lampadaires à l'entrée de l'Ayasse seront-ils installés ?
Jean-Pierre Bonnet lui répond qu'ils seront disponibles au printemps.

Joël Bonnaffoux donne la parole à Alain De Santini pour ce qui concerne l'urbanisme.

- L'enquête publique est terminée, le commissaire enquêteur doit rendre son rapport mi-janvier. Après une réunion de la commission urbanisme, la modification du PLU n°3 pourra être validée par le conseil municipal.
- Mr Casia, du lotissement de l'Ayasse, a lancé une procédure d'appel. Paul Collette et Alain De Santini travaillent sur ce dossier et doivent rendre un mémoire fin janvier. Alain De Santini précise que les arguments sont pris en considération et qu'une solution à l'amiable est possible entre les voisins.

Joël Bonnaffoux donne la parole à Christine Spozio pour ce qui concerne l'éducation.

- Pour l'école :
Une réunion a eu lieu avec la commission éducation. L'effectif de la rentrée 2009 va considérablement augmenter avec la livraison des logements de l'OPAC (35 livrés en novembre 2009, 25 en février 2010 et les autres en été 2010). Un courrier va être

envoyé à l'OPAC pour qu'il nous renseigne sur le nombre d'enfants susceptibles d'arriver à la rentrée mais aussi en cours d'année. Les enseignants et le conseil espèrent la création d'une 13^{ème} classe.

Les enseignants ont demandé s'il est possible de faire leur salle de réunion sur la terrasse au dessus du préau. La commission travaux doit demander des devis.

Le problème de la cour trop petite impose les récréations étalées. La classe de Mme Grimandi (rez-de-chaussée côté primaire) est donc très exposée au bruit pendant la durée des récréations (environ $\frac{3}{4}$ d'heures). Des devis pour du double vitrage vont être également demandés.

- Pour la Cantine/garderie :
 Pour la cantine, le problème du bruit peut-être solutionné par des claustras.
 Le bureau de Magali Ricard, Directrice du CLSH, se trouve désormais dans le bâtiment du Cèdre. L'acquisition d'un nouveau logiciel est à l'étude pour faciliter la gestion de la cantine/garderie.
- Pour la bibliothèque
 Sylvie Sarrazin précise qu'un don important de livres a été fait. Quelques uns ont été gardés, les autres donnés à l'association St Vincent de Paul et à l'hôpital.
- La collecte de jouet a permis de récolter un grand nombre de jouets qui ont été redistribués aux familles de la Bâtie qui en ont besoin et à l'association St Vincent de Paul.
- Le repas de Noël de l'âge d'Or a eu lieu le 19/12. Une subvention avait été accordée pour les personnes de plus de 65 ans. 22 personnes étaient concernées, ce qui correspond à un montant des 330€.
- Depuis le 22/12/08, « Ansamble » est le nouveau fournisseur de repas de la commune.
- En ce qui concerne le CCAS, le nom des membres et les heures de permanences sont apparus dans le Trait d'Union Bastidons n°4.

DELIBERATIONS :

- L'avenant au marché travaux du bâtiment de la cantine/garderie est de 50 963€ (9.29% du marché). Cette somme représente des modifications au niveau du bâtiment, l'accès à côté des tennis, les barrières le long de la route. La réception du bâtiment est le 16/01/09 à 9h00. Le conseil approuve à l'unanimité.
- Modification du contrat tranche conditionnelle avec ECO-MED pour l'assistance technique à la maîtrise d'œuvre qui s'élève à 8 400€. Le conseil approuve à l'unanimité.
- Demande DGE pour 2 projets : réseau pluvial des Brès et façade au bâtiment de la « poste ». Le conseil approuve à l'unanimité.
- Demande de subvention « contrat de territoire » à la CCVA pour le petit patrimoine, pour le crépi du lavoir. Le conseil approuve à l'unanimité.

- Reprise de la voirie à l'Ayasse II : la commission s'est rendue sur place et une rencontre avec l'association du quartier et le lotisseur a fait ressortir 2 litiges. La reprise de la voirie est prévue au printemps. Le conseil approuve à l'unanimité.
- Autorisation de signature pour la convention avec la CAF pour le CLSH, le conseil approuve à l'unanimité.
- Mise en vente des terrains aux Césarès et aux Amouriers. La commission urbanisme s'est réunie début Janvier, 4 lots sont en vente le long de la Petite Prairie avec le COS à 0.20 et l'imposition de la couleur des façades et des toitures.
2 lots sont en vente au dessus de la bergerie aux Césarès : un débat s'engage alors sur la démolition de la bergerie. Le conseil décide que la vente des 2 lots du haut couvriront les frais des travaux de démolition de la bergerie et de vendre ensuite les 3 autres terrains du bas. Jean-Philippe Bréard demande que l'on précise bien aux acquéreurs des terrains du haut que la bergerie va disparaître.
Joël Bonnaffoux précise qu'il va proposer la vente des terrains à l'association « tout naturellement solidaires »
Vote du conseil 16 pour et 1 contre.
- Visites médicales des aides maternelles et du personnel communal. Ce qui concerne 20 employés à 76€ la visite. Le conseil approuve à l'unanimité.
- Autorisation d'ester en justice si besoin. Le conseil approuve à l'unanimité.
- Bail pour l'entreprise ATS jusqu'au 30/06/09. Le conseil approuve à l'unanimité.
- Règlement des frais de bornage pour les lots des Césarès et Prés Guillaumette. Le conseil approuve à l'unanimité.
- Versement de la subvention de 330€ à l'Age d'Or pour la participation aux repas de Noël. Le conseil approuve à l'unanimité.
- Indemnité du récepteur de 617.88€. Le conseil approuve à l'unanimité.

INFORMATIONS :

- Il y a 2 ans, le recensement comptait 2052 habitants dans notre commune.
- La Société Gardiol ne souhaite plus louer le terrain en dessous le stade.
- Pour le Distributeur de Billets, Joël Bonnaffoux souhaite faire circuler une pétition.
- Monsieur le Maire informe le conseil d'une éventuelle communauté d'agglomération (volonté de l'Etat) autour du Gapençais qui regrouperait les communes du pourtour gapençais.
- Le périmètre du collège à été défini: La Bâtie-Neuve, Chorges, Prunières, St Apollinaire, Réallon, Montgardin, Avançon, Rambaud, la Bâtie-Vieille, St Etienne le Laus, Valsesres et la Rochette.

QUESTIONS DIVERSES :

Benjamin Boisset demande si l'on peut ajouter dans le « Trait d'Union Bastidon » le n°17 et le 112 pour les pompiers.

Bernard Vallantin demande où en est la démarche pour le terrain de Monsieur Navarro. Joël Bonnaffoux répond que le propriétaire aurait un projet.

Sylvie Sarrazin propose que l'on envoie un courrier à Monsieur Gaudy pour qu'il entretienne le terrain invendu au quartier de l'Ayasse.

Paul Collette demande que l'on commence à travailler sur le budget primitif avant mars 2009.

Joël Bonnaffoux rappellent que les vœux auront lieu le vendredi 9 janvier à 19h00 à la salle des fêtes de la Bâtie- Neuve.

La séance est close à 21h30.

Monsieur le Maire
Joël Bonnaffoux

La secrétaire
Mylène Seimando